



17ème législature

Question N° : 2546	De M. Charles Sitzenstuhl (Ensemble pour la République - Bas-Rhin)	Question écrite
Ministère interrogé > Travail et emploi		Ministère attributaire > Travail et emploi
Rubrique > formation professionnelle et apprentissage	Tête d'analyse >Partage de la somme du compte personnel de formation (CPF)	Analyse > Partage de la somme du compte personnel de formation (CPF).
Question publiée au JO le : 03/12/2024 Date de changement d'attribution : 24/12/2024		

Texte de la question

M. Charles Sitzenstuhl interroge Mme la ministre du travail et de l'emploi sur la possibilité de céder la somme, ou une partie de la somme, de son compte personnel de formation (CPF) à une personne qui en aurait un besoin plus important, à l'instar de ce qui se fait déjà dans certains cas pour les jours de réduction du temps de travail (RTT).